



le Paulinois



Volume 12 #1

Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Mai 2016

Une équipe en action pour vous

Voici un résumé des dossiers sur lesquels l'équipe municipale œuvre depuis quelques mois pour votre mieux-être:

Le projet pilote de déploiement de la fibre optique DIHR est en phase de réalisation. Si vous désirez être branché à la fibre optique, venez remplir un formulaire à la mairie.

Franc succès pour l'Expo de la Capitale. Plus de 5 000 visiteurs dans notre belle municipalité le week-end dernier. Le Bazar nautique a également réalisé une excellente performance. Bravo aux organisateurs!

Les travaux de réfection de la 67^e Avenue suivent un échéancier rigoureux; nous sommes en attente d'autorisations et les travaux devraient être exécutés au mois d'août.

En vigueur depuis 2014, le règlement de revitalisation se terminera le 31 décembre prochain. Vous avez des projets de construction ou de rénovations? Venez vous informer, peut-être êtes-vous éligible à un crédit de taxes.

Il est temps de s'inscrire aux activités d'été et au camp de jour. Les inscriptions au camp de jour sont ouvertes

jusqu'au 13 mai. Faites vite! Consultez le calendrier municipal sur notre site à l'adresse www.ileauxnoix.com, onglet « Services aux citoyens » et « Loisirs et sports ». Plusieurs belles activités y sont déjà inscrites.

Concours de photos (thème « l'agriculture »), photographes à vos caméras! Décoration de maisons avec le thème nautique, plus particulièrement les riverains des 60^e et 62^e Avenues visibles de la 61^e Avenue (Parcs Canada).

La municipalité se fait une beauté pour la belle saison; retour de la fin de semaine de grande corvée (21, 22 et 23 mai), affiches directionnelles touristiques installées éliminant ainsi les affiches de toutes sortes.

Le Festival nautique fait un retour cet été, nous avons besoin d'un grand nombre de bénévoles et de partenaires/commanditaires. Si vous connaissez des gens intéressés, n'hésitez pas à nous les référer.

L'équipe municipale vous souhaite un beau printemps et un bel été!

Claude Leroux
Maire

AVIS

Aux citoyens et citoyennes desservis par le système d'égout municipal

Notre système d'égout fonctionne sous vide et comprend quelque 135 trous d'homme. Si une défectuosité survient au niveau des valves d'interface, il s'ensuit une perte de vide. Il faut alors inspecter chaque trou d'homme afin de détecter le sifflement caractéristique du problème. Les employés municipaux peuvent alors passer des heures et même des jours à localiser la source du mal fonctionnement.

Nous sollicitons votre aide, dans la mesure du possible, afin de localiser les pertes de vide. Si vous entendez un sifflement qui dure plus de 30 secondes ou si votre toilette se vide d'elle-même, appelez la municipalité et signalez le tout. Vous nous permettrez ainsi de sauver du temps et des frais.

Merci de votre collaboration

Jacques-M. Daigle
Inspecteur municipal et de voirie

Le conseil municipal en bref

Décembre/Janvier

- Début des négociations avec les municipalités de Saint-Blaise-sur-Richelieu et Saint-Valentin pour l'établissement d'une régie intermunicipale d'incendie.
- Mandat pour étude environnementale des impacts biologiques de la réfection de la 67^e Avenue, mandat de 3 800 \$.
- Création d'un fonds réservé pour l'activité «vidanges et élimination des boues» 3 000 \$.
- Contribution financière de la municipalité au service de transport adapté pour personnes handicapées 8 066 \$.
- Adoption du règlement numéro 342-2015 décrétant les taux de taxes, d'intérêts, d'administration, etc. pour l'année 2016.
- Modification de l'affectation des sommes réservées de 300 000 \$ pour la construction d'une garderie et d'une résidence pour

personnes âgées.

- Nomination de la conseillère madame Linda Gamache, à titre de maire suppléant pour la période du 13 janvier au 30 juin 2016.
- Dépôt des déclarations pécuniaires des élus selon l'article 360.2 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Février/Mars

- Consultation publique pour la modification de cinq règlements d'urbanisme: vente de pièces et machineries lourdes, enseignes électroniques, garderie et résidence pour personnes âgées, modifications des tarifs des permis et certificats, modification de la grille des usages et normes en zone inondable.
- Contrat d'entretien du réseau d'éclairage public 15 012 \$ pour une période de 3 ans à la firme Florent Guay Électrique inc.

- Assistance professionnelle technique en urbanisme, mandat de 4 900 \$ à la firme Groupe Lemay
- Demande de soutien au ministère de la Famille pour l'élaboration d'une politique des aînés, municipalité amie des aînés (MADA).
- Mise à niveau de l'équipement et de la formation pour l'activité sauvetage sur glace, montant de 10 000 \$ en 2016.
- Adhésion et cautionnement pour le projet de fibre optique subventionné par Industrie Canada, montant maximum de 266 225 \$.

Subventions reçues

Ministère responsable des Aînés
et de la Lutte contre l'intimidation : 10 500 \$
Entente de développement culturel : 2 500 \$
Entente tripartite ministère de la
Culture et MRC :

24 243 \$

Source:

Marie-Lili Lenoir

Cercle de Fermières



En collaboration avec le Club Optimiste, nous avons terminé nos classes « Transmission du patrimoine » pour les jeunes. Durant 8 samedis, du 16 janvier au 5 mars au local du Cercle de Fermières, 15 jeunes ont reçu des cours de couture et de tricot.

Vous avez pu constater le talent de nos jeunes filles à notre exposition annuelle, qui s'est tenue les 30 avril et 1^{er} mai 2016. Nous avons aussi de beaux morceaux pour notre tirage.

Au mois de juillet, dix de nos membres participeront au Festival Nautique dans la section Artisan. Ce sera le temps de vous procurer de belles pièces de bijoux, broderie, couture, peinture, tissage et tricot.

Nos prochaines réunions mensuelles auront lieu le 4 mai et le 3 juin 2016. C'est le temps de venir vous inscrire à notre Cercle. Notre cotisation est de 25 \$ annuellement. Vous recevez notre revue et pouvez participer à nos ateliers avec en bonus un groupe chaleureux et ouvert.

Nous vous attendons!

Christiane Fleury
Communications

450-2915456 ou 450-291-3609



Le Club Optimiste a défrayé une partie du coût des matériaux nécessaires à la confection des pièces réalisées par les jeunes.



Émy Richer, qui participera au volet Artisanat jeunesse 2016 au congrès provincial des Cercles de Fermières du Québec au mois de juillet, avec son signet brodé en Bargello (le Bargello est un genre de broderie exécuté sur canevas avec des points verticaux).

Bibliothèque Lucile-Langlois-Éthier



Le rapport annuel du Réseau Biblio de la Montérégie indique que la bibliothèque municipale de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix a effectué en 2015 un total de 6,446 prêts, une légère baisse par rapport à l'an dernier. Les comptes rendus mensuels indiquent que cette baisse est survenue au cours des mois d'hiver, probablement à cause des températures très froides en 2015. La tendance pour 2016 indique une hausse des prêts et un retour à la normale. Un grand merci à toutes les bénévoles, qui donnent de leur temps chaque semaine, et à nos fidèles abonnés.

Une invitation spéciale est adressée aux nouveaux arrivants. N'hésitez pas à venir vous inscrire à la bibliothèque. Nous serons heureux de vous accueillir. N'oubliez pas que même si nos locaux n'occupent pas une grande superficie, nous avons accès à un réseau à travers le Québec offrant près de deux millions de documents. Il faut qu'un volume soit vraiment très rare pour que nous soyons dans l'impossibilité de vous le procurer. Nous avons aussi accès à la Bibliothèque Nationale.

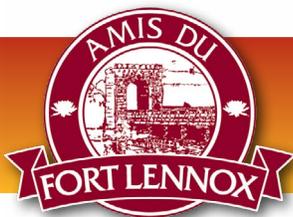
L'horaire de la bibliothèque ne change pas durant l'été. Les seuls jours où nous serons fermés sont le 24 juin, jour de la Fête nationale des Québécois, et le 1 juillet, jour de la Fête du Canada.

Nous sommes tombés récemment sur une photo du comité fondateur de la bibliothèque, prise en 1979. De gauche à droite :

Bertrand Touchette (qui fut responsable de la bibliothèque de 1979 à 2001), Pierre Lenoir, Cécile Clark, Pierrette Fortin, Louisa Simon, Yvette Bisailon (à l'arrière de Mme Simon), Margot Éthier, Agathe Simon (qui est toujours bénévole chez nous après 37 ans!).

Un excellent été à toutes et à tous!

Roger Langlois
Responsable



Dans le cadre du Festival Nautique de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, les Amis du Fort-Lennox organisent un souper champêtre sur l'île, le vendredi 8 juillet. Les participants pourront ensuite demeurer sur l'île pour assister au feu d'artifice prévu ce soir-là. Une occasion unique de passer une agréable soirée dans une ambiance festive. Suivez les publicités du Festival Nautique pour vous procurer des billets. Les places sont limitées.

À partir du 23 mai, et ce, jusqu'au 21 juin, le fort Lennox sera ouvert du lundi au vendredi de 10 heures à 17 heures. À partir du 22 juin, il sera ouvert 7 jours semaine de 10 heures à 18 heures. Bienvenue à tous!

Les Amis du Fort Lennox vous souhaitent un bel été!

Helen Farrar
Présidente



Décès de Monsieur Paul Desjardins

Monsieur Paul Desjardins, ex-conseiller municipal à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, est décédé le 25 avril dernier à Saint-Jean-sur-Richelieu, à l'âge de 94 ans. Il a siégé 18 ans au conseil municipal de Saint-Paul, de 1971 à 1989. Il était reconnu comme un homme pragmatique et efficace. Son épouse, Françoise Allard, fut présidente du Cercle de Fermières de Saint-Paul de 1981 à 1987 et de 1989 à 1999.

Nos sympathies à la famille.

Sécurité publique
Québec

Sécurité
incendie

Le déménagement et la prévention des incendies

Comme bien des gens, vous installez vos pénates sous d'autres cieux, dans une autre ville ou dans un autre logis. Vous déménagez. Est-ce que la prévention est dans vos boîtes? Lors de votre arrivée dans votre nouveau domicile, il est important que vous vous assuriez d'être protégé contre l'incendie...

Vérification des avertisseurs de fumée

- Vérifiez la date de fabrication sur le boîtier de l'appareil. Remplacez-le ou faites-le remplacer par le propriétaire s'il a plus de dix ans.
- Mettez une pile neuve dans chaque avertisseur dès que vous emménagez (sauf pour les avertisseurs à pile au lithium).
- Assurez-vous qu'il y a un avertisseur sur chaque étage et dans le corridor, près des chambres à coucher.

Testez vos avertisseurs de fumée en les exposant à la fumée produite en éteignant une chandelle. Si l'avertisseur ne fonctionne pas, remplacez-le ou faites-le remplacer par le propriétaire.

Vérification des avertisseurs de monoxyde de carbone (CO)

- Installez un avertisseur de CO sur chaque étage si vous possédez un appareil de chauffage au mazout, un poêle à bois, un foyer, un appareil qui fonctionne au kérosène, au pétrole, au gaz ou au propane et si vous entreposez des outils à moteur à combustion.
- Suivez les instructions du fabricant pour l'installation. L'avertisseur peut être installé à n'importe quelle hauteur sur le mur puisque le CO se répand également dans l'atmosphère.

Vérification de l'extincteur portatif

- Choisissez un extincteur portatif à poudre polyvalente du type A, B et C et d'un minimum d'environ 2 kg (5 lb).
- Installez-le bien en vue et près d'une sortie.
- Faites-le vérifier par une entreprise reconnue et spécialisée, idéalement tous les 6 ans.
- Apprenez à l'utiliser.

Préparation du plan d'évacuation

- Préparez un plan d'évacuation avec tous les occupants et mettez-le à l'essai.
- Déterminez un point de rassemblement avec les membres de votre famille. Privilégiez l'avant de la maison, près de l'entrée.
- Prévoyez l'évacuation des enfants et des personnes âgées ou handicapées.
- Prenez connaissance du plan d'évacuation du bâtiment que vous habitez et repérez les sorties d'urgence.

Préparation

- Faites inspecter la cheminée et les appareils de chauffage dès que vous êtes installé dans votre nouvelle maison.
- Faites ramoner la cheminée dès votre arrivée. N'attendez pas l'automne, car l'air humide de l'été, combiné au dépôt de crésote, provoque la corrosion des pièces d'acier de la cheminée et favorise la formation de bouchons.
- Entrez les cordes de bois loin de la maison et n'entrez que de très petites quantités à l'intérieur. Ce bois constitue en effet une source de matière combustible, d'humidité et de vermine.
- Faites inspecter le panneau électrique par un maître électricien.

Club FADOQ Île-aux-Noix Rive-Sud-Suroît



En avril, l'assemblée générale annuelle a eu lieu et de nouveaux membres se sont joints au conseil d'administration du Club FADOQ. La saison des activités tire à sa fin avec une bonne participation des membres dans toutes les activités. En mai, nous aurons notre dernier déjeuner et notre souper pour célébrer la Fête des Mères et des Pères. Cela terminera notre année bien remplie d'activités.

Nous serons de retour pour les activités à

l'automne en débutant par une épluchette de blé d'Inde en août. Vie active reviendra en septembre avec deux avant-midi d'activités et probablement un club de marche cet automne.

Durant l'été, il y aura de la pétanque les soirs. Les équipes sont formées sur place en fonction du nombre de participants.

Si vous avez des suggestions ou des idées pour des activités, des conférences ou autres, veuillez contacter les membres du Conseil du

Club FADOQ Île-aux-Noix. Nous sommes ouverts à vos suggestions et il nous fera plaisir de vous servir.

Je voudrais souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux membres qui se sont joints à nous cette année et qui nous rejoindront dans la nouvelle année.

Je profite de cette occasion pour vous remercier d'avoir participé aux activités. Merci aux membres du conseil d'administration ainsi qu'à tous les bénévoles qui donnent de leur temps. Passez un bel été et revenez-nous à l'automne en grande forme pour reprendre les activités.

Carmen Fortin
Présidente



Compo-Haut Richelieu

Lors de jours de grands vents, il est important de connaître nos conseils concernant l'utilisation de nos services.

- Un bac presque vide peut aisément tomber sur le côté en présence de rafales de vent. Si vous le pouvez, rentrez votre bac et attendez la prochaine collecte.
- Votre bac déborde? Il serait sage de vous assurer que le couvercle est bien fermé afin d'éviter que des matières recyclables ou des déchets s'envolent.
- Vous prévoyez visiter un de nos écocentres? Certains matériaux de construction (de la sciure de bois ou des bardeaux d'asphalte, par exemple) peuvent entraîner des blessures ou des dommages en cas de grands vents. Si vous le pouvez, revenez nous voir un autre jour afin d'éviter des situations fâcheuses.



Soirée de formation sur le compostage à Saint-Paul

Cet atelier, animé par M. Gilles Paradis, aussi appelé « Monsieur Compost », s'adresse tant aux débutants qu'aux plus expérimentés. Les personnes intéressées à participer doivent s'inscrire par téléphone au 450-347-0299 ou par courriel à info@compo.qc.ca.

L'atelier aura lieu le jeudi 19 mai 2016 à 19 h à la Salle des organismes, 959, rue Principale à Saint-Paul.

Journées grande corvée et ventes-débarras

Les 21-22-23 mai

De 9 heures à 16 heures, des conteneurs seront à votre disposition dans le stationnement de la mairie (959 rue Principale), certains pour le bois et les matériaux de construction, d'autres pour les ordures. Il y aura également une remorque pour recueillir pneus, batteries et peinture à usage résidentiel. Veuillez noter que les produits suivants ne seront pas acceptés :

déchets biomédicaux, déchets industriels, munitions, apprêt et peinture pour usage industriel, déchets commerciaux, médicaments, peinture pour usage artistique ou pour signalisation, contenants de 45 gallons ou baril.

Durant ces trois jours, les ventes-débarras (« ventes de garage ») ne nécessiteront pas l'obtention d'un permis.



COLLECTE DE MÉTAL

Compo-Haut-Richelieu inc. offre un service de collecte pour les déchets volumineux en métal, sans frais pour les municipalités desservies.

La collecte s'effectue sur appel seulement, en téléphonant au service à la clientèle au 450 347-0299, poste 21.

Consignes

- Les déchets volumineux à collecter doivent être près de la maison, et non au bord de la rue.
- Tout article contenant du liquide (huile, essence...) doit être complètement vidé.
- Les réservoirs d'huile doivent être coupés en deux.

Exemples de déchets volumineux acceptés

- Électroménagers
- Chauffe-eau
- Tondeuses (vidées)
- Structures de piscines
- Etc.



**ÉCOCENTRE
LACOLLE**

8, boulevard industriel, Lacolle
450-246-2521

Horaire d'été

(27 mars au 29 octobre 2016)

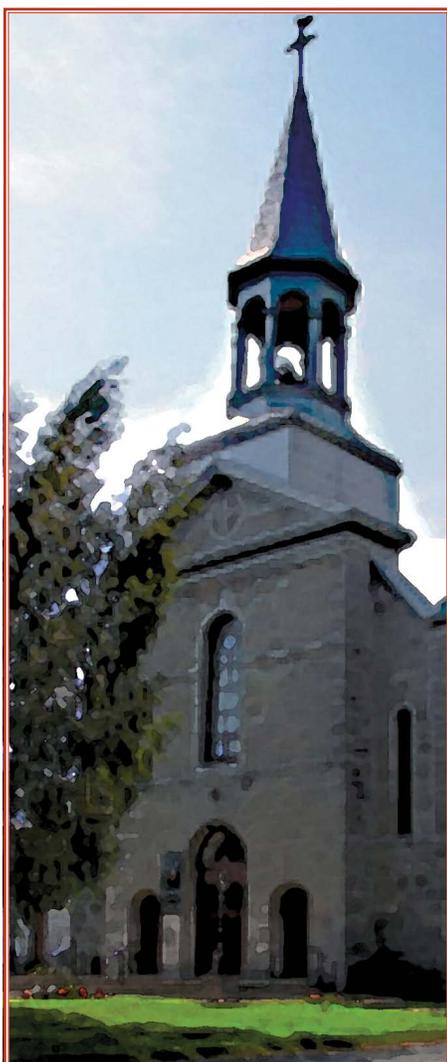
Dimanche	Fermé
Lundi	Fermé
Mardi	Fermé
Mercredi	8 h à 17 h
Jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 17 h
Samedi	9 h à 16 h

En 2014, ce sont plus de 16 198 tonnes de matériaux secs, de résidus verts et de résidus domestiques dangereux qui ont transité par nos 3 installations (Lacolle, Iberville, Saint-Luc).

Fabrique



Pour répondre aux besoins de notre église, tout particulièrement du Secteur pastoral de La Frontière, composé des paroisses Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Saint-Bernard-de-Lacolle, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix et Saint-Valentin, il nous a été confié de constituer un comité de réflexion sur l'avenir de notre Secteur pastoral et d'envisager tous les scénarios



possibles, accompagnés en cela par un prêtre responsable, Monsieur Réjean Poirier, et par Madame Lynn Pouliot, déléguée de l'Évêque aux conseils régionaux. C'est à suivre...

Gisèle Bélanger

Présidente de la fabrique de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Chronique histoire 40 ans déjà!

Le 2 octobre 1975, le conseiller municipal Pierre Gosselin donnait un avis de motion afin de présenter « un règlement pour ériger un poste de pompiers dans la municipalité et autoriser un emprunt au montant de 225,000 \$ pour en acquitter le coût ». La construction de l'édifice, qui allait également abriter les locaux de l'hôtel de ville, s'effectua en 1976 sous l'administration du maire André Bisailon.

20 ans plus tard, les élus et les pompiers étant à l'étroit dans leurs locaux, une demande de subvention fut présentée dans le cadre du programme des travaux d'infrastructures Canada-Québec, afin de mettre en œuvre un projet de rénovation et d'agrandissement de la mairie et du poste de pompiers. L'agrandissement fut réalisé en 1996 sous l'administration du maire Maurice Langlois.

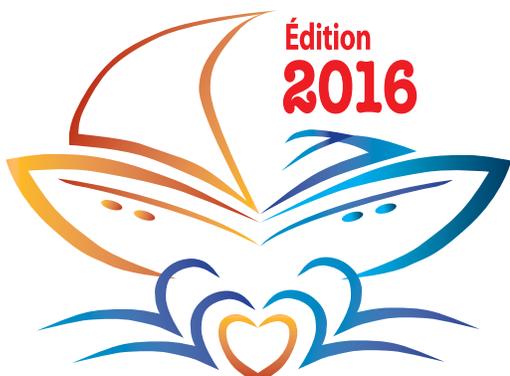
Sur la photo de 1976, on peut remarquer des voiles à l'avant de l'hôtel de ville soulignant la tenue du Festival nautique, qui reviendra cet été après 20 ans d'absence. La maison bleue à l'arrière-plan abrita un certain temps la bibliothèque municipale puis le local du Club Optimiste. Elle a depuis été démolie.



1976



1996



Édition
2016

Festival Nautique
de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix
du 8 au 10 juillet



Vivez
la Capitale Nautique!



La municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix est heureuse de vous annoncer le grand retour cette année, après plus de vingt ans d'absence, du Festival Nautique qui se tiendra du 8 au 10 juillet sur le lieu historique de Parcs Canada et sur l'île aux Noix.

Ce grand projet est soutenu non seulement par la municipalité, mais aussi par un comité d'action composé d'entreprises, de marinas, d'associations et de citoyens. La municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix investit et se positionne depuis de nombreuses années comme la Capitale Nautique du Québec. Cet événement, qui vise à accueillir 10 000 visiteurs, sera le 2^e plus grand événement nautique au Québec en 2016 !

Le Festival Nautique sera l'occasion parfaite de faire profiter les citoyens et les visiteurs des charmes et de la richesse de la rivière Richelieu, de sa mise en valeur et des joies du nautisme. Faire connaître le potentiel touristique de la Capitale Nautique au public québécois et d'ailleurs, par la mise en valeur du patrimoine naturel et historique de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, est un des principaux objectifs de cet événement.

Au programme : spectacles en plein air dont « **Leboeuf/Deschamps** » et le « **Bal en bleu** », soirées festives, bouffe de rue, compétitions de sports nautiques telle la fameuse course de rabaskas, initiation aux sports nautiques pour tous, espace famille, souper champêtre sur l'île, visites gratuites au lieu historique national du Fort-Lennox, parade de bateaux, et plus encore! C'est un rendez-vous à ne pas manquer !

Pour plus d'information, visitez notre site web au www.ileauxnoix.com/festivalnautique ou notre page Facebook au www.facebook.com/festivalnautique.

Le Festival Nautique ne pourrait avoir lieu sans l'implication de plusieurs bénévoles au sein du comité organisateur et de plusieurs dizaines de bénévoles lors de l'événement.

Vous souhaitez prendre part à la fête ?

Toute personne désirant s'impliquer et être dans le feu de l'action en faisant du bénévolat lors de l'événement est priée de contacter **France Desroches** au 450 291-3166 ou au france.desroches@ileauxnoix.qc.ca.

En vous engageant comme bénévole, vous aurez accès au site gratuitement pour toute la durée de l'événement.

Merci et au plaisir de vous voir profiter avec nous de toutes ces activités en lien avec le nautisme lors de la fin de semaine des 8-9-10 juillet !



Le 16 mars dernier, nous avons eu le plaisir d'accueillir Éliane St-Pierre au sein de l'équipe de la municipalité en tant qu'animatrice-coordonnatrice au service des loisirs et événements. Éliane est native et résidente de Saint-Jean-Sur-Richelieu.

Elle a complété son DEC au Conservatoire Lasalle à Montréal, pour ensuite poursuivre ses études à l'Université de Sherbrooke où elle a complété son Baccalauréat. Depuis la fin de son bac en 2014, elle a acquis beaucoup d'expériences dans la gestion de projets.

Passionnée de voyages et d'aventures, énergique, débrouillarde et polyvalente, Éliane s'occupera des différentes activités aux loisirs, mais surtout, de faire renaître le Festival Nautique après plus de vingt ans d'absence !

Bienvenue à Éliane, qui semble très heureuse d'être dorénavant parmi nous !



Éliane St-Pierre

Sûreté du Québec



ARNAQUE TÉLÉPHONIQUE : PRÉVENTION AUPRÈS DES ÂÎNÉS

Les policiers de la Sûreté du Québec tiennent à rappeler certains conseils de sécurité afin d'éviter des fraudes auprès des personnes âgées. Il s'agit de la fraude du «grand-parent». Encore récemment, des individus se font passer pour les petits-enfants de certains aînés afin de leur soutirer des sommes d'argent et utiliseraient toujours un stratagème similaire.

Les suspects téléphoneraient à des aînés en se faisant passer pour leurs petits-enfants. Ils prétendraient avoir des problèmes avec la justice tout en spécifiant que la situation est urgente et demanderaient qu'ils leur fassent parvenir immédiatement de l'argent. Ils insisteraient pour que leurs parents ne soient pas

mis au courant et mentionneraient les rembourser dès que possible.

Les arnaqueurs pourraient également avoir un complice qui entrerait en communication avec la personne âgée en prétendant être un policier ou un avocat. Les suspects ou leur complice vont même récupérer l'argent demandé au domicile de la victime. Aussi, le suspect pourrait demander à sa victime de lui transférer, par le biais d'un service de transfert d'argent en ligne, de l'argent dans un compte présumé appartenir à son petit-fils.

Voici quelques conseils de prévention afin d'éviter de tomber dans de tels pièges. Il est important d'informer nos proches aînés de ce type de fraude et de leur transmettre

NOUVEAU
cette année
aux loisirs:
ligue de
baseball pour
les femmes
et pour les
enfants.
Gratuit pour
les enfants.
Inscription en
cours.

ces conseils :

- N'offrez jamais d'informations privilégiées à votre interlocuteur.
- Demandez-lui des détails et validez ces informations avec les parents ou d'autres membres de la famille.
- Assurez-vous de l'identité de votre interlocuteur en lui posant quelques questions personnelles auxquelles seuls vos vrais petits-enfants sauront répondre.
- Ne faites jamais un virement d'argent téléphonique, peu importe les circonstances.
- Ne fournissez jamais votre numéro de carte de crédit par téléphone ou sur Internet à moins d'être sûr du destinataire.

Si vous avez été victime d'une arnaque de ce genre, il est important d'appeler votre service de police local. Rappelons que toute information sur des actes criminels ou des événements suspects peut être communiquée à la Centrale de l'information criminelle de la Sûreté du Québec au **1 800 659-4264**.